

Compte-Rendu du Conseil de gestion 25 janvier 2020

Mise au vote du nouveau doyen pour les 5 prochaines années, candidature de Mr Moulin ancien doyen, élu par 34 voix pour, 2 voix contre et 1 vote blanc. Proposition par le directeur fraîchement élu de réélection du directeur adjoint Xavier Bertrand, élu à l'unanimité (1 abstention).

Vote de l'organigramme pédagogique :

Directeur : T. MOULIN, Doyen

Directeur Adjoint : X. BERTRAND, Doyen Pharmacie

Directeur Adjoint : E. HAFFEN, 1er assesseur, directeur des études de médecine

Assesseur relations et ressources humaines : S. NEZELOF

Assesseur recherche : V. WESTEEL, présidente de la commission scientifique

Département pédagogie : C. PRATI

Commission scientifique de l'UFR : V. WESTEEL

Médecine		Pharmacie	
Coordination 1er cycle DFGSM	JP Feugeas (assesseur) L. TATU coordinateur adjoint	Directeur des études	L. ISMAILI (assesseur)
Coordination PACES/PASS/LAS	G. Capellier	Coordination 1er cycle DFGSP	L. ISMAILI
	L. ISMAILI	Coordination 2eme cycle DFASP	L. ISMAILI
Coordination 2eme cycle DFASM	MF. SERONDE (assesseur)	Coordination 3eme cycle	S. LIMAT
Coordination 3eme cycle	C. CHIROUZE (assesseur)	Filière officine	S. LIMAT
		Filière industrie	Y. PELLEQUER
		Filière internat	F. GRENOUILLET

Début de l'ordre du jour :

1. Validation PV du conseil du 23/11/2020

Vote reporté à un prochain conseil de gestion.

2. Organisation de l'UFR

L'organigramme pédagogique et l'organigramme des services administratifs (cf plus haut) sont adoptés à l'unanimité.

Le directeur prend la parole et insiste sur plusieurs point à ce sujet :

- Concernant le département de pédagogie (à la charge de Clément Prati), il réaffirme qu'il est absolument nécessaire que les formateurs soient mieux formés à l'UFR. Aussi, ce département aurait toute sa place pour mieux coordonner les stages, notamment par la création de référents universitaires à l'hôpital, y compris en périphérie. L'inclusion de ce genre de référent à déjà débuté au niveau médecine, il est prévu d'étendre le dispositif à toutes les filières de santé (maïeutique, pharmacie et IFSI)

Carole Cointeau prend la parole pour décrire les grandes orientations que l'équipe administrative a voulu donner via la réorganisation de son organigramme. La présentation s'inscrit dans la poursuite du projet initié, il y a 18 mois, projet qui répond à plusieurs objectifs :

- Faire face aux réformes (R1C, R2C, R3C). Pour rappel, un poste a été redéployé du service financier vers le pôle 3eme cycle. Un poste a été créé pour la réforme du 1er cycle. La mission d'organisation de la surveillance des examens sans lien avec la première année a été transférée dans un autre pôle afin de dégager du temps pour mettre en place la réforme de la première année et se focaliser sur le suivi des étudiants de première année.
- Lutter contre l'éparpillement de missions sur plusieurs postes sans liens entre eux et limiter l'isolement de certains agents sur leurs postes, par la création d'un pôle transversal, le recentrage des questions de scolarité pharmacie au sein d'un même pôle et le réaménagement des locaux pour rassembler les personnels de scolarité au même étage et favoriser l'articulation des pôles.

L'organigramme présenté vise à répondre à la nécessité de mener certains projets structurants pour les services de scolarité. C'est à dire, formaliser d'avantage de procédure, développer des outils facilitant le travail des secrétariats de scolarité et favoriser la fluidité des mises en oeuvre des différentes réformes et de l'augmentation de l'offre de formation (odontologie, ergothérapie, psychomotricité, préparateur en pharmacie, orthoptie ...). Mais également opérer un rééquilibrage et continuer la mise en forme des réformes. Notamment par une attention particulière à la première année avec un recentrage du pôle sur la réforme. Un pôle commun premier et deuxième cycle en médecine pour coordonner la R1C et la R2C en adaptant les programmes pour plus de transversalité. La disparition du concours en fin de 1ere année et la diminution des effectifs risque d'amener à un redéploiement du poste de responsable examen PASS. Cette refonte pouvant permettre à terme de dégager du temps au chef de service pour permettre d'être plus présent auprès de ses subalternes.

Plan d'action de la refonte :

- Février 2021 : Travail de concertation pour finaliser les fiches de poste pour qu'elles entrent en adéquation avec les besoins
- Mars 2021 : Passage en comité technique + Travaux pour convertir l'ancienne salle des thèses en bureau pour la scolarité, rendant le 4eme étage dédié à la scolarité en prévision de l'augmentation d'effectif due à l'universitarisation des filières de santé

SERVICE SCOLARITÉ Responsable : Yvan GENEVOIS yvan.genevois@univ-fcomte.fr 03 83 08 22 66		Adjoint au chef de service		
Département maïeutique Responsable: Béatrice LIGÉON VAN ELS 03 83 08 23 98 beatrice.ligeon@univ-fcomte.fr Secrétaire: Eliane CANTIN 03 83 08 23 99 eliane.cantin@univ-fcomte.fr	1^{ère} année études de sante Responsable: Laurent BASILETTI 03 81 66 55 28 laurent.basiletti@univ-fcomte.fr Patima NEQRACHI 03 81 66 55 05 patima.neqrachi@univ-fcomte.fr Axelle HONGY 03 81 66 55 09 axelle.lucas@univ-fcomte.fr	scolarité pharmacie Responsable: Angélique VICAIRE 03 83 08 22 38 angealique.vicaire@univ-fcomte.fr Secrétaire & thèses pharmacie Myriem GUGLIEMETTI 03 83 08 23 97 myriem.gugliemetti@univ-fcomte.fr	Examens Accès Sante / PACES Pierre GAZZIERO pierre.gazziero@univ-fcomte.fr	
Département de pédagogie Responsable Pr. Camille PRATZ Secrétaire	scolarité médecine : 1^{er} et 2^{ème} cycle Responsable : Yvan GENEVOIS 1 ^{er} cycle Fabienne LANGARD 03 63 08 22 98 fabienne.langard@univ-fcomte.fr 2 ^{ème} cycle Patricia RETROUYEY 03 63 08 22 87 patricia.retrouyey@univ-fcomte.fr Cécile LENOIR cecile.lenoir@univ-fcomte.fr	pôle missions transversales APOGEE / SDES Responsable : Marie CEDOZ 03 81 66 55 12 marie.cedoz@univ-fcomte.fr Service sanitaire / Surveillance examens service-sanitaire@univ-fcomte.fr Poste vacant Emploi du temps / Réservation salles ADE amp-edt-planification@univ-fcomte.fr Alicia PIERROT 03 63 08 25 45	pôle paramédical Formation soins infirmiers Catherine SABOT 03 63 08 25 06 catherine.sabot@univ-fcomte.fr Orthophonie Sébastien VACHERESSE 03 81 66 55 71 sebastien.vacheresse@univ-fcomte.fr	
Simulation Responsable Pr. Sébastien PILI-FLOURY Secrétaire	scolarité médecine : 3^{ème} cycle Responsable : Yvan GENEVOIS scolarite-medicine-cycle3@univ-fcomte.fr thèses médecine Laurence GUENON 03 63 08 23 49 laurence.guenon@univ-fcomte.fr Estelle TAILLARDAT 03 63 08 22 88 estelle.taillardat@univ-fcomte.fr Bénédicte BOULARD 03 63 08 23 51 benedicta.boulard@univ-fcomte.fr Département médecine générale Alexandra MAIRE 03 63 08 22 89 alexandra.maire@univ-fcomte.fr	Assistance administrative à l'enseignement Pharmacie Anne-Marie WINNINGER 03 81 66 55 41 anne.maris.winninger@univ-fcomte.fr Médecine Nadine VANTARD 03 81 21 83 89 (après-midi) nadine.vantard@univ-fcomte.fr	Licence / masters Responsable : Stéphanie BORDAS stephanie.bordas@univ-fcomte.fr 03 63 08 22 86 Sylvie CALDEROLI 03 81 66 55 62 sylvie.calderoli@univ-fcomte.fr Diplôme Etat Infirmier en pratiques Avancées (DE IPA) Catherine SABOT 03 63 08 25 06 catherine.sabot@univ-fcomte.fr	Relais scolarité et finances UFR-CHRU Aline GUILLAUME 03 81 66 85 34 (CHU) aline.guillaume@univ-fcomte.fr

3. Présentation nouvelle association étudiante : TOGOVI

3 étudiantes en maïeutique viennent présenter à l'assemblée, une nouvelle association humanitaire domiciliée à l'UFR santé, dont l'objet est de réaliser des interventions humanitaires au Togo (première édition à l'été 2022). Ces interventions pourront comporter, la récolte de fonds pour une maternité et un laboratoire, l'apport de matériel scolaire ou médical et la prévention primaire particulièrement chez l'enfant et la mère.

Le financement s'organise globalement sur le même principe que les autres associations du même type préexistant à la fac (SOUNVI, ESSI, ect ...), des subventions ne sont alors pas demandées par le bureau.

Le choix du Togo et de l'objectif des actions s'est fait suite au contact des membres fondateurs de TOGOVI avec Florent, le président de l'association "voisin du Togo".

Le premier mandat durera 1 an et demi pour poser des bases saines puis le bureau de 12 membres sera renouvelé tous les ans, grâce à un recrutement parmi les étudiants de l'UFR santé peu importe leurs filières.

4. Informations diverses

a. JPO 2021

Elles se tiennent cette année en distanciel sur une plateforme de l'université créée pour l'occasion et l'UFR santé intervient via 2 conférences (une de JP Feugeas et une du tutorat) ainsi que via des stands dématérialisés. Une première journée a eu lieu ce samedi 23 et une deuxième aura lieu à la date initialement prévue samedi 30 janvier.

b. Modalité de reprise du présentiel

Le présentiel n'est pour l'instant envisagé que pour la première année (mise à part les TP/TD déjà réalisés en présentiel en pharmacie). Un des élus pose alors la question d'une éventuelle reprise, débutant par les UE libres, puisque les petits groupes sont déjà constitués. Le doyen ne s'oppose pas d'emblée à la proposition mais conclut en disant qu'il faut y réfléchir.

Concernant la première année, les cours ne pourront pas reprendre en présentiel avant un moment vraisemblablement (potentiellement la fin de l'année si il n'y a pas d'amélioration notable de la situation sanitaire). Ainsi pour permettre aux premières années d'avoir des échanges en présentiel avec les enseignants des séances de question/réponse seront organisées dans le A104 par demi promo sur le modèle suivant :

Date	Heure	Groupe	UE
Lundi 8 février	8h30-10h00	A	5
Lundi 8 février	10h30-12h00	B	
Mardi 9 février	8h30-10h00	A	6
Mardi 9 février	10h30-12h00	B	
Mercredi 10 février	8h30-10h00	A	7
Mercredi 10 février	10h30-12h00	B	

Une seconde session de question/réponse pour le tronc commun aura lieu sur le même modèle la semaine du 22/03. Aussi, 2 semaines sur ce modèle seront organisées pour les UE de spécialités les semaines du 8 mars et du 12 avril.

c. Dispositifs d'accompagnement des étudiants

Un mail a récemment été envoyé sur les boîtes mail universitaires dans le but de rappeler quels étaient ces dispositifs d'aide. On compte parmi eux, le SUMPPS, le dispositif Hapsy Hour, une cellule créée par l'ARS, le BAPU. Le Pr Nezelof prend la parole pour préciser qu'il faut bien préciser les spécificités de chaque dispositif lors de telles communications. Un élu prend la parole pour parler d'un rdv qu'il a eu avec le SUMPPS et le président du tutorat, qui s'est conclu par la mise en route d'un projet d'appel téléphonique nominatif à chaque étudiant en LAS, pour pallier à leur éloignement particulièrement important.

5. Textes officiels

- arrêté du 14 décembre 2020 relatifs aux honoraires dûs au PU-PH
- Arrêté du 21 décembre 2020 fixant le modèle de proposition des commissions régionales d'autorisation d'exercice à la commission d'autorisation d'exercice (CRAE)

- Arrêté du 21 décembre 2020 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours
- Ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours durant la crise COVID = elle permet l'adaptation des modalités d'accès aux formations et au diplômes de l'enseignement supérieur lors de la crise covid.
- Arrêté du 30 décembre 2020 relatif à l'adaptation des modalités d'admission, aux aménagements de formation et à la délivrance de diplôme au titre de certaines formations de santé dans le cadre de la lutte contre le covid = Concerne l'adaptation des formations en IFSI et au niveau des diplômes d'IPA à l'UFR santé ainsi que les professionnels du paramédical
- Arrêté du 18 janvier 2021 modifiant l'arrêté du 8 avril 2020 fixant au titre de l'année universitaire le nombre d'étudiant à admettre en 1ère année des études préparatoires au diplôme d'IDE = augmentation de 8000 places au national et de 25 places en Bourgogne Franche-comté.

6. Pédagogie

a. Point réformes

i. R1C

JP Feugeas précise plusieurs points au sujet de la R1C. Concernant les partiels en P1, on remarque un fort absentéisme en LAS (38%) ainsi que des mauvais résultats, seulement 21 % ont une moyenne supérieure à 10 en santé, contre 55 % en PASS.

	Coeff MMOP	Coeff MR
PASS	10,4	10,6
LAS	8,2	8,6

De plus, 3 mineures disciplinaires vont être ajoutées au 7 déjà disponible à la rentrée 2020, à savoir philosophie, AES et informatique. Enfin, l'habituelle journée d'orientation de début de S2 a eu lieu, mais cette fois-ci en distanciel, la rediffusion est disponible sur moodle.

L. ISMAILI prend la parole pour résumer les actions mises en place à destination des LAS :

- De la part de l'UFR santé
 - Création d'un EDT séquençant le programme et disponible sur moodle dans la section LAS
 - Des TD en présentiels et des séances de remédiation
 - Une facilitation de l'accès à l'information : 1 réunion par mois entre les LAS et le Pr ISMAILI
 - La création d'une commission pédagogique dédiée LAS dans le but d'harmoniser les programmes pour ne pas dépasser 55 + 12 ECTS, encadrer le tutorat au mieux et alléger la mineure santé
 - Section moodle spécifique LAS

- De la part des autres UFR (diapo à reprendre photo jary)

Enfin, il conclut en disant que grâce à la création des nouvelles mineures disciplinaires, il y aura une baisse de la pression appliquée sur l'UPFR Sport par les PASS.

Le président du tutorat prend la parole pour confirmer que même si la réforme et le COVID posent soucis à tous les premières années, la situation des LAS qui est remontée au tutorat n'est pas du tout enviable. Les abandons sont nombreux et une inquiétude concernant le niveau des LAS à l'arrivée en P2 commence à se faire sentir au sein de l'équipe.

Résultats S1 2020-2021 :

PACES (332 inscrits)	Présents	Absents
UE1	325	7
UE2	325	7
UE3	322	10
UE4	324	8
Taux d'absentéisme	3 %	
PASS (560 inscrits)	Présents	Absents
UE1	536	24
UE2	537	23
UE3	536	24
UE4	536	24
UE8	536	24
Taux d'absentéisme	4,3 %	
LAS (195 inscrits)	Présents	Absents
UE4	122	73
UE8	122	73
Taux d'absentéisme	37,4 %	

Le doyen répond en substance ceci : Le fait que les LAS n'aient pas la moyenne en mineure santé n'est pas un problème, tant qu'ils sont bons dans leurs licences majeures. En effet, on fait le pari que ces compétences qui leur ont permis d'être bon en majeur leurs donneront les capacités d'adaptation

pour devenir de bons étudiants en santé puis de bons professionnels de santé. La réforme mettant l'accent sur le fait que l'apprentissage "bête et méchant" de beaucoup de détails scientifiques susceptible de changer l'année suivante ne sont pas gage de compétence chez un futur professionnel de santé.

ii. R2C

Le Pr Seronde prend la parole pour expliquer le plan d'action de mise en place de la R2C à l'assemblée.

1. Nouveaux programme R2C M1/M2

En collaboration, avec les responsables d'année M1 et M2 (Pr Magy et Dr Chaussy) et les responsables d'UE. Il faut faire le point sur le programme de chaque UE en tenant compte des items de rang déjà enseigné en P2/P3 (via une liste fournie par Fabienne Specty) et les enseignements anciennement dispensés en M (liste fournie par Patricia Retrouvey). Dans le but de synchroniser les programmes et éviter la redite de manière à tenir les délais puisque le programme devra être enseigné entre septembre 2021 et juin 2023 pour la future promo de M1. De ce fait, il est prévu que le planning des cours soit bouclé pour le 5 février.

2. ECOS

Les ECOS (Examens cliniques objectifs structurés), la grande nouveauté de la R2C, sont indissociables des stages. Il faudra donc former les encadrants en stage (CCA, PH) à ce nouveau mode d'évaluation pour que les stages permettent d'y préparer au mieux. Dans ce cadre-là, une réunion d'information concernant les ECOS à destination des encadrants en stage se tiendra les 8 février. Une banque de sujets d'ECOS est par ailleurs en cours de création par les CCA des différentes spécialités (36 déjà reçue) + banque nationale d'ECOS en cours de création sur sides NG. La formation sera progressive tout au long de l'externat.

Les situations cliniques sont classés en 7 compétence à acquérir => Chaque collège doit établir une fiche de situation de départ des ecos (les items en rapport, avec les attendus des apprentissage)
=> recruter des patients simulés (appel aux internes volontaires ?), unité de simulation => collaboration avec le département de pédagogie.

Les premiers ECOS facultaires devraient avoir lieu la semaine du 12 avril 2021 pour les M2 (3 stations) et les M3 (5 stations) et mini-ECOS en stage pour les M1 lors de leur période de stage. Pour les M3 cet ECOS facultaire servira à valider le certificat de compétence clinique nécessaire à l'inscription pour l'internat, un logiciel d'évaluation a été créé en interne à l'UFR.

Dans chaque service, il est prévu de nommer un responsable ECOS parmi les CCA pour faire les liens entre les stages et cette nouvelle modalité docimologique.

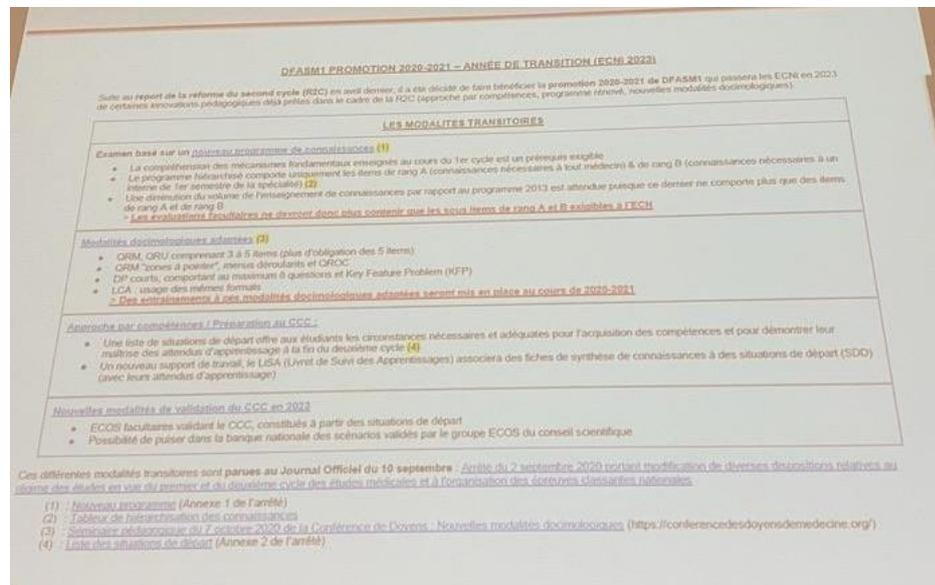
Le 8 février 2021, il y aura une réunion pour fixer les situations utilisées pour les ecos des M2.

3. Stage

Pour les stages, il est prévu d'identifier les terrains de stage et former de nouveaux maîtres de stage à l'évaluation et la formation. Ainsi que de flécher les compétences à acquérir dans chaque terrain de stage en rapport avec la liste de situation de départ des ECOS. PEPS sera ainsi remplacé par un portfolio.

Les élus demandent par ailleurs à ce qu'une nouvelle commission stage et garde soit organisée au plus vite parce que des problèmes s'enkystent pour les externes, en effet il n'y a pas eu de commission depuis début 2020 pour cause de COVID

4. Préparation des épreuves dématérialisée nationale 2023 (EDN) en remplacement des ECNi et modalité transitoire des M1



iii. R3C

Les points à améliorer d'après le Pr Chirouze sont la préparation des contrats de formation, la diffusion du médiafolio via SIDES NG (fiche de validation de stage, contrat de formation, PV de validation de phase ...) et la formation en stage (notamment via la formation de plus de maître de stage des universités y compris en hospitalier et avec une meilleure gestion des stages).

iv. Tour de table des responsables de cycle

- o Enseignement santé 1^{er} cycle (J-P FEUGEAS) = comission parcoursup à venir
- o Médecine 2^{ème} cycle (M-F SERONDE) = ECNi – test de charge 22-01-21
- o Médecine 3^{ème} cycle (C. CHIROUZE) = cf point R3C
- o Pharmacie (L. ISMAILI) = Rien à signaler
- o Maïeutique (S. PARIS) = Les maï 2 ont un peu plus de rattrapage qu'avant (problème du distanciel ? car à partir de maï 3 où il y a plus de stage donc moins de perte de lien problème moins présent) et ont subi quelques soucis au niveau des cours mutualisés ainsi que quelques problèmes au niveau des stages infirmiers de septembre. Les maï 4 ont fait remonter à leurs enseignant que la combinaison SESA + mémoire pendant le semestre n'était pas évidente.
- o IFSI (par Mr le doyen) = Au niveau national 8000 places vont être ouvertes dans les IFSI, soit 25 places cette année en Bourgogne Franche-Comté. Le doyen évoque alors l'éventualité d'une passerelle IFSI-santé, via les reçus collés de PASS direct en 2eme année (peut être même à la rentrée 2021), via une éventuelle réorientation au S2 d'IFSI depuis PASS ou peut être à terme via la création d'une option IFSI en PASS dans le but d'universitariser la filière.
- o Autres formations en santé Ergothérapeute-psychomotricité Orthophonie

o Service sanitaire (V. NERICH) = Un décret sorti en décembre donne 3 options pour le SESA suivant la situation sanitaire, mais pas d'annulation ni de neutralisation :

- Présentiel comme prévu
- Distanciel si présentiel impossible
- Mise à disposition de la structure d'accueil des documents nécessaires à la réalisation ultérieure de l'action si distanciel impossible

7. Budget

Point non discuté.

8. Point étudiants

- **Santé mentale des étudiants en santé :**

Un élu prend la parole sur la question du mal-être étudiant, donnant quelques chiffres sur l'impact de la crise COVID (idées suicidaires et étude C2RR), ainsi que l'enquête des étudiants en pharmacie du 07/01/21 faisant ressortir que 15.6% d'entre eux se sont sentis « au bord du précipice ».

Il met également en perspective cette problématique avec les travaux nationaux antérieurs, énumérant les rapports de la CNOM de 2016, le rapport santé mentale des jeunes médecins de l'ANEMF 2017, ainsi que le rapport du Dr D. Marra ayant débouché sur les 15 mesures pour le bien-être étudiant en 2018.

Il précise que le climat médiatique lié au contexte de suicides d'étudiants autour de cette problématique ne doit pas faire perdre de vue la nécessité d'objectiver les souffrances étudiantes. Il demande à ce que les étudiants puissent réaliser ce travail diagnostique en collaboration avec l'UFR Santé, suggérant l'appui méthodologique d'un universitaire en Santé Publique.

Il expose oralement quelques propositions phares du rapport Santé mentale des étudiants en santé de la FAGE de décembre 2020, notamment : un meilleur accompagnement des stages avec le statut de maîtres de stages, la possibilité de mettre en place des formations de Premiers Secours en Santé Mentale pour les tuteurs, la nécessité de renforcer les programmes de formation autour des RPS, de la gestion du stress, de la relation soignant/soigné, apprendre à apprendre.

Le Doyen répond qu'il se sent concerné par ces problématiques, qu'il entend la proposition concernant la formation PSSM. Il rappelle l'importance du travail du Dr Nezelof avec la CAOÉ sur ce sujet.

Il a rappelé que les heures de contrats de tutorat pour les PASS/LAS avaient été augmentées.

- **Continuité et évaluation des stages cliniques des DFGSM2 et DFGSM3 :**

Un élu pose la question du maintien des stages cliniques pour les 3e année, eu égard aux stages cliniques qui n'ont pu être effectués du fait de leur annulation liée à la crise sanitaire durant leurs 2e et 3e année.

Z. LAKKIS répond que l'évaluation était maintenue, mais que les enseignants ont pour consigne d'être indulgents avec les étudiants, eu égard aux compétences qu'ils n'auront pas pu développer. Pour les étudiants ne validant pas leur évaluation de stage clinique, une semaine de stage supplémentaire est prévue en juin.

Le Doyen demande s'il ne serait pas possible d'utiliser l'unité de simulation pour permettre aux étudiants de s'entraîner, ce à quoi Z. LAKKIS répond en s'interrogeant sur la difficulté à mettre en œuvre les modalités pratiques de mobilisation de cet outil.

9. Questions diverses

Point vaccination : Elle pourrait s'envisager par les M2 ou les M3 (préférentiellement les M2 vu que les M3 approchent des ECNi)

Rediffusion des cours tenues en live par zoom : Un élu pharma prend la parole pour demander s'il serait envisageable d'obtenir des rediffusions des cours qui ont lieu en direct via du distanciel en cas d'impossibilité d'y assister. La réponse est globalement négative. D'une part parce qu'il semble que techniquement, la diffusion et l'enregistrement sont deux choses que Moodle a du mal à faire en même temps. Et d'autre part parce que l'équipe enseignante ne voit pas pourquoi, les cours devraient être enregistrés au motif que ce serait possible, puisque lorsque les cours sont en présentiel aucune retransmission n'existe.